

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
27 septembre 2023**

PUBLIE LE : 17 OCT. 2023

Délibération n°230927-4 : Bail emphytéotique entre le Syndicat, l'Etat et l'Etablissement Public de Versailles – Signature de l'avenant n°1

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le vingt et un septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES

Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

<i>Nombre de communes</i>	:	2
<i>QUORUM</i>	:	5
<i>Délégués présents</i>	:	7
<i>Pouvoirs</i>	:	1
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8

OBJET : BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LE SYNDICAT, L'ETAT ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE VERSAILLES – SIGNATURE DE L'AVENANT 1

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le bail emphytéotique en date des 9 juillet et 12 août 1981 par lequel l'Etat a donné à bail emphytéotique au Syndicat, pour la construction et la gestion du Musée, la parcelle de terrain actuellement cadastrée OD n°55 ;

VU la convention d'utilisation en date du 30 juin 2011 modifiée conclue entre l'Administration chargée des domaines (l'Etat) et l'établissement public de Versailles (EPV) ;

VU la convention, approuvée par le comité syndical du 4 décembre 2018 et signée le 11 février 2019, prévoyant la mise à disposition par l'EPV au profit du Syndicat d'une aire de stationnement et d'un droit de passage, ainsi que son avenant 1 en date du 10 mars 2023 ;

CONSIDERANT qu'en vertu de la convention d'utilisation en date du 30 juin 2011, modifiée, conclue entre l'Etat et EPV, ce dernier assure la gestion, pour le compte de l'Etat, d'une partie du « Domaine national de Marly » sis à Marly, au lieu-dit « parc de Marly », comportant notamment les parcelles cadastrées section OD n°55 et 56 ;

CONSIDERANT qu'il convient de prendre en compte cette convention et donc le changement de gestionnaire de la parcelle du bail emphytéotique en date des 9 juillet et 12 août 1981 ;

CONSIDERANT, en conséquence, le projet d'avenant 1 au bail emphytéotique en date des 9 juillet et 12 août 1981, prenant acte du changement de gestionnaire, ce dernier n'étant plus l'Etat mais l'EPV ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à signer avec l'Etat et l'établissement public de Versailles (EPV) l'avenant 1 au bail emphytéotique en date des 9 juillet et 12 août 1981, prenant acte du changement de gestionnaire, ce dernier n'étant plus l'Etat mais l'EPV ; l'avenant substituant dans l'intégralité du bail emphytéotique à la mention du « Receveur Divisionnaire des Impôts à VERSAILLES-NORD » ou du « Receveur Divisionnaire des Impôts » la mention de « l'Agent comptable de l'Établissement Public du château, du musée et du domaine national de Versailles ».

Fait à Marly-le-Roi, le **17 OCT. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **17 OCT. 2023**

Pour Extrait Conforme

Florence ESNAULT
Secrétaire de séance

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

